



**Isabelle Valade**  
Directrice



**Michel Debray**  
Directeur adjoint

# DDT de la Mayenne

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

La DDT de la Mayenne s'emploie au quotidien à accompagner les projets des acteurs du territoire au service de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Dans ce cadre et pour mieux répondre aux attentes de ses partenaires, la DDT s'est transformée en 2023 et a développé de la transversalité interne autour de trois sujets majeurs : la préservation du bocage, l'énergie et le climat, le foncier.

Ces sujets seront au coeur des enjeux de l'année 2024 et notamment des réflexions menées dans le cadre de la territorialisation de la planification écologique, via la conférence régionale des parties et l'évolution des contrats de relance et de transition écologique.

Ce rapport d'activité de l'année 2023 est l'illustration de l'accompagnement au plus près du territoire.

## LA DDT AUX CÔTÉS DES ACTEURS DU TERRITOIRE



### L'expertise technique de la DDT au service du déploiement des fonds vert

Pour accélérer la transition écologique dans les territoires, le gouvernement a mis en place un nouveau dispositif financier, le fonds vert, doté de 2 milliards d'euros destinés au soutien des projets des collectivités territoriales et à leurs partenaires (syndicats, associations, etc.). Le fonds vert, c'est 14 mesures portées par la DDT auprès des collectivités territoriales de la Mayenne qui ont pu bénéficier de plus de 6 millions d'euros d'aides pour 111 dossiers déposés.

### Les outils publiés par la DDT en 2023

- la plaquette « collectivités, mon rôle dans la préservation des espèces protégées » - avril 2023
- le guide bocage - août 2023
- le mémento d'élaboration des zones d'accélération des énergies renouvelables (EnR) - août 2023
- la plaquette « modalités de transmission des actes individuels d'urbanisme au contrôle de légalité » - novembre 2023

### L'État aux côtés des agriculteurs suite à la tornade du 17 septembre 2023

Madame la Préfète s'est rendue auprès des 7 exploitations agricoles de Juvigné et de Saint Pierre-La-Cour touchées par la tornade du 17 septembre 2023. Une coordination des services de l'État a été mise en place pour mobiliser au plus vite les dispositifs d'aides auxquels les exploitants pouvaient prétendre et mettre en place un accompagnement adapté sur les plans technique, économique et psychologique.

### L'accompagnement des territoires via l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

La DDT contribue à la structuration de l'ingénierie locale et se positionne en soutien des communes rurales dans leurs projets de développement :

- 3 ateliers d'ingénierie territoriale organisés sur le territoire (Lassay-les-Châteaux, Andouillé, Coëvrons),
- 30 communes retenues au titre du programme Villages d'avenir,
- une valorisation de l'action locale mise en avant lors de l'ANCT Tour le 23 mai 2023 à Paris avec les témoignages de la présidente de la communauté de communes du Mont des avaloirs et de la DDT,
- le 1<sup>er</sup> forum de l'ingénierie organisé par la DDT en décembre 2023 en partenariat avec le Département et l'AMF pour identifier les besoins des communes et dresser une cartographie de l'ingénierie publique.

# SOUTENIR L'AGRICULTURE

## La nouvelle politique agricole commune

Une nouvelle programmation est entrée en vigueur en 2023 ; elle met en avant les éco-régimes pour les pratiques respectueuses de l'environnement et utilise de nouveaux outils. Elle offre désormais la reconnaissance du droit à l'erreur pour les agriculteurs qui peuvent revenir sur leur déclaration et utilise l'intelligence artificielle pour vérifier la cohérence entre déclarations et réalité parcellaire.

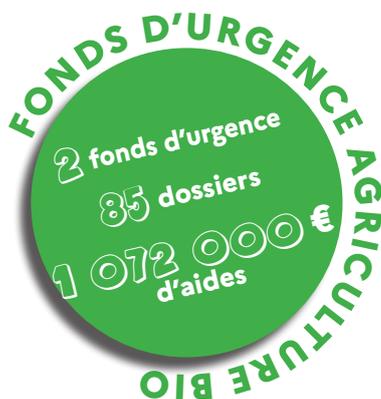


## La prévention du mal-être agricole

Réuni le 19 juin 2023 par Mme la préfète, le comité départemental « mal-être agricole » de la Mayenne a validé un plan d'actions pluriannuel adapté aux enjeux du territoire.

Quatre grandes orientations :

- communiquer pour lever le tabou, mieux repérer et prendre en charge les situations de mal-être agricole,
- coordonner les acteurs et les dispositifs existants pour une meilleure efficacité,
- prévenir en donnant les moyens aux agriculteurs d'être maître de leur projet et de leur qualité de vie au travail,
- former les agriculteurs et les acteurs de la prévention du mal-être.



## La lutte contre l'accaparement des terres agricoles

2023 est l'année de mise en œuvre de la loi dite « Sempastous » qui introduit un contrôle du transfert des parts sociales des sociétés agricoles. Ces nouvelles règles doivent empêcher la concentration du foncier et l'agrandissement excessif des exploitations en vue de faciliter l'installation agricole. 5 demandes ont été gérées en lien avec la SAFER.

# PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES



## La déclinaison de la stratégie nationale des aires protégées en Mayenne (SNAP)

La SNAP vise à protéger 30 % du territoire national à l'horizon 2030, dans le cadre d'objectifs quantitatifs et qualitatifs ambitieux. En 2023, la contribution de la Mayenne s'est concrétisée par un important travail relatif à la protection des chauves-souris via des arrêtés de protection de biotope. Le 1<sup>er</sup> arrêté concernant le site de la cité administrative et des finances publiques, signé en décembre 2023, démontre l'engagement fort et l'exemplarité de l'État dans la préservation de la biodiversité.

## Le conseil national de la refondation biodiversité (CNR)

Déploiement du CNR biodiversité en Mayenne sur les Coëvrons le 31 mars 2023 : des ateliers pour proposer des pistes d'amélioration afin de mieux préserver le bocage.



## L'Etat accompagne les acteurs du territoire dans la gestion de la ressource en eau

Un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) est en cours de réalisation sur le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de l'Oudon. Cette démarche vise à rétablir l'équilibre de la consommation d'eau sur le bassin tout en préservant les milieux aquatiques. Les services de l'État (DDT, DREAL, AELB, OFB) se mobilisent pour accompagner le Syndicat du Bassin dans la réalisation des études «Hydrologie Milieux Usages et Climat», première étape de la démarche «PTGE».

La DDT accompagne la Régie des Eaux des Coëvrons dans la mise en place d'un programme d'actions avec les exploitants agricoles situés sur l'aire d'alimentation du captage de Vaubourgueuil pour réduire la pression azotée. Une Zone Soumise à Contraintes Environnementales (ZCSE) sera mise en place par arrêté préfectoral, en concertation avec les acteurs, pour inciter à la mise en œuvre de certaines mesures sur l'ensemble des exploitations agricoles concernées.

## La restauration des continuités écologiques

La DDT a accompagné le syndicat du bassin de l'Oudon dans la renaturation ambitieuse du cours d'eau à Montjean, avec la suppression de deux clapets hydrauliques et une mise en valeur paysagère du site. Les travaux réalisés contribueront à améliorer la qualité de l'eau et à favoriser la biodiversité aquatique.

# FACILITER ET SOUTENIR LES PROJETS DE TERRITOIRE

## La mise en conformité du Moulin de Gô sur la commune de Saint-Pierre-Sur-Erve

Le Moulin de Gô constitue un attrait touristique pour la commune et le territoire des Coëvrons. Ce faisant, des aménagements touristiques avaient été installés autour de cet édifice ayant désormais pour but d'être une vitrine du monde meunier traditionnel. Certaines installations contraires à diverses normes réglementaires de sécurité, n'ont pu être maintenues. Au vu des enjeux, la DDT accompagne l'association propriétaire du moulin dans sa réflexion autour d'un projet global d'accueil touristique respectueux des impératifs d'urbanisme, de paysage et de prévention des risques.



## Le carrefour de l'habitat

L'édition 2023, co-organisée par l'ADIL, le Département et l'État, a été consacrée à la thématique de la vacance du logement. Après la présentation de deux études sur la vacance du logement en zone rurale et en Mayenne, deux tables rondes et un débat ont permis de partager des retours d'expérience dans le parc privé et dans le parc public.



## Aides-territoires

L'État a assuré l'animation locale de la plate-forme Aides-territoires qui publie l'ensemble des aides financières ouvertes aux collectivités et qui partage des exemples de projets réalisés sur le territoire national. Les services de l'État ont promu cet outil auprès des financeurs et ont accompagné les collectivités dans la prise en main de la plate-forme.

## La politique de la Ville - quartier fertile - Laval

La délégation territoriale de l'ANRU portée par la préfète de la Mayenne poursuit son soutien technique et financier à Laval Agglomération pour réaménager les quartiers prioritaires. En 2023, ce sont 521 776 € qui ont été alloués par l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) par projet d'agriculture urbaine biologique développé sur le site de la Plaine d'Aventure dont l'objet est la production maraîchère en circuit court et la création d'emploi dans le cadre du dispositif Territoires zéro chômeurs.



## L'accompagnement des communes au titre de la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU)

La Loi SRU impose un taux de logements sociaux pour les communes de plus de 3 500 habitants des agglomérations de plus de 50 000 habitants. A ce titre, la DDT a accompagné les communes concernées dans le déploiement des dispositifs prévus par cette loi.



## L'Etat épaula les collectivités dans l'application du ZAN à travers leurs documents d'urbanisme et les initiatives de sobriété

Laval Agglo a par exemple entamé la démarche Territoire Pilote de Sobriété Foncière

## La journée nationale habitat indigne délocalisée en Mayenne pour mettre en lumière les enjeux en zone rurale

La Mayenne a accueilli, en 2023, la journée nationale annuelle de l'habitat indigne organisée par le ministère de la cohésion des territoires. Des tables rondes ont permis d'échanger sur les leviers de résorption des logements indignes et de faire un focus sur cet enjeu également en zone rurale. Cette journée a été l'opportunité d'initier un futur guide à l'attention des élus pour les accompagner dans leurs démarches.

# ACCOMPAGNER LES RÉFORMES

## La décentralisation de la police de la publicité

La loi climat-résilience du 22 août 2021 a prévu la décentralisation aux communes et EPCI des compétences en matière de police de la publicité extérieure (enseignes, pré-enseignes etc). La DDT a, tout au long de l'année 2023, accompagné les collectivités sur ces thématiques en leur apportant des conseils sur les modalités de ce transfert, en organisant une journée dédiée avec celles-ci, ou en mettant des informations à leur disposition sur le site internet des services de l'État.

## Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les communes doivent être en mesure de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme dans un format dématérialisé via l'application Plat'AU interconnectée avec l'application @ctes utilisée pour le contrôle de légalité. La DDT, en 2023, a assuré un support technique dédié à cette évolution majeure.

**SÉCURITÉ ET ÉDUCATION ROUTIÈRES**

88 actions de sensibilisation  
6 818 examens de permis de conduire B passés  
et 2 007 autres catégories

## Le dossier départemental des risques majeurs (DDRM)

Dans le cadre du droit à l'information des citoyens, le dossier départemental des risques majeurs (DDRM) a été révisé en 2023. C'est le document de référence sur les risques en Mayenne qui permet notamment aux communes d'élaborer leur plan communal de sauvegarde.

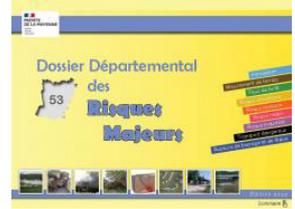


**Bonne route !**  
Lundi 06h45, mercredi 12h45,  
jeudi 19h14, dimanche 19h45  
Animée par Emmanuel Blos



## Sensibilisation à la sécurité routière

3 chroniques radio dans le cadre d'un cycle de sensibilisation à la sécurité routière.



## Le document général d'orientation pour la sécurité routière 2023-2027 (DGO)

Le document général d'orientation pour la sécurité routière 2023-2027 a été signé le 20 juin 2023, après un travail de co-construction avec l'ensemble des partenaires. Le cap est donc donné pour les actions de sensibilisation : le partage de la route, la cohérence entre la vitesse autorisée et les infrastructures, la remise à niveau des connaissances, les contrôles.



## La révision du plan de prévention du risque inondation de Laval, Changé et l'Huisserie (PPRI)

La révision du PPRI de Laval, Changé et de l'Huisserie a été approuvée le 27 septembre 2023 après deux ans et demi d'études et de concertation. Ce plan a pour objectif de réglementer l'urbanisation dans les zones à risque inondation et de tenir compte des dispositions du plan de gestion des risques inondation Loire-Bretagne.

# SOUTENIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

## L'accompagnement des collectivités sur le déploiement des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZA EnR)

Les ZA EnR visent à renforcer le rôle des communes dans le processus de planification énergétique au sein des territoires et peuvent concerner toutes les énergies renouvelables. La DDT se tient aux côtés des communes et EPCI pour les aider à la prise en main des outils dédiés à cette démarche.

**APPELS À PROJET MOBILITÉS ACTIVES**

6 collectivités lauréates  
1,28 M€ d'aides

## La DDT poursuit l'accompagnement aux porteurs de projet d'énergies renouvelables

- 2 revues de projet
- 3 pôles EnR
- 11 projets accompagnés



**Agence nationale de l'habitat**  
Anah

## L'accompagnement des particuliers dans la rénovation énergétique des logements

Le dispositif « mon accompagnateur Rénov » s'inscrit dans la réorganisation des aides de l'ANAH. Il est porté par des opérateurs pour accompagner les particuliers dans leurs démarches. 3 opérateurs ont ainsi été agréés par l'État en 2023 pour une mise en œuvre du dispositif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## La sensibilisation à la gestion des eaux pluviales

La DDT a réuni les acteurs de l'urbanisme le 11 octobre 2023 pour les sensibiliser aux enjeux de la gestion des eaux pluviales avec les interventions d'Adopta et Infiltr'eau.



**AIDES DE L'ANAH**

778 logements privés aidés  
9,28 M€ versés